

ABONNEMENT.

Saumur	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	20 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 24 NOVEMBRE 1884.

LE BUDGET

Un peu remise des émotions de l'incident Ferry-Clémenceau, lesquels ont failli compromettre le ministère, la Chambre a repris la discussion du budget de 1885.

M. Ribot, le premier, a eu la parole. Dans ses considérations sur la situation économique de la France, l'orateur constate que l'équilibre des finances est particulièrement difficile chez nous, à cause de l'énormité de notre dette, de nos dépenses militaires et navales et des travaux publics entrepris sur une trop grande échelle.

Il déclare qu'on a manqué d'esprit d'économie en ajoutant à ces charges les dépenses pour l'enseignement et en se jetant dans de coûteuses entreprises coloniales.

Il montre que nos embarras financiers datent plus particulièrement de 1882.

Depuis cette époque, l'élaboration de nos budgets a été de plus en plus laborieuse; le déficit existe à l'état permanent.

L'orateur prouve ensuite que l'amortissement dont se targuent les républicains a été illusoire, puisqu'il a été opéré avec le produit de l'emprunt.

Le budget ordinaire de 1884 comporte déjà un déficit de 95 millions; il n'y aura pas eu de véritable amortissement. On va ouvrir un nouveau compte de liquidation.

M. Ribot énumère les charges résultant pour l'Etat du budget extraordinaire. Il montre l'Etat empruntant par l'intermédiaire des chambres de commerce et des Compagnies de chemins de fer et contractant vis à vis d'elles de lourdes obligations.

Les budgets de 1886 et de 1887 auront à supporter, de ce chef, une augmentation de dépenses qui, pour le dernier de ces deux exercices, atteindra à 58 nouveaux millions d'intérêts à servir; or, nos budgets sont déjà en déficit, et les impôts donnent des moins-values.

Faisant allusion à la déclaration faite tout

à l'heure par M. Jules Ferry en réponse à M. Andrieux, M. Ribot dit: Lorsque M. le président du conseil affirme qu'il équilibrerait le budget de 1886 sans recourir à de nouveaux impôts, il a prononcé une parole imprudente.

L'orateur dénonce l'exagération de la dette flottante. Après avoir montré le misérable état des finances nationales, l'orateur conclut en suppliant la Chambre et le gouvernement de rétablir l'amortissement, de réduire le chiffre des dépenses extraordinaires, de faire de sérieuses économies.

Ce ne sera point trop d'une gestion scrupuleuse pendant huit ou dix années pour relever les finances de la France.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance du 22 novembre.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion générale du budget de 1885.

M. Tirard, ministre des finances, se propose de répondre aux discours de MM. Amagat, Wilson et Ribot.

Il n'y a pas de tout déficit dans le budget. C'est au contraire le plus solidement établi qui ait été présenté à la Chambre. Les impôts ne sont pas plus lourds en France que dans tout autre pays. Ils sont centralisés au lieu d'être divisés en sorte de dîmes entre les communes paroisses, les corporations, etc.

Il n'est pas logique de redouter l'entrée des marchandises étrangères en France quand on multiplie les communications pour les y attirer.

On a constaté les plus-values des sucres, des tabacs, etc. D'après les recettes de 1884, les chiffres prévus seront non-seulement atteints, mais dépassés.

J'ai voulu défendre le gouvernement et la Chambre contre les accusations qu'on leur prodigue. Le budget que nous présentons est un budget sincère, et je puis affirmer que nous sortons de l'ère des déficits. Je serais heureux de vous faire partager cette confiance.

M. Raoul Duval. — Cette confiance, je ne la partage pas; la confiance ne s'impose pas, même par des déclarations ministérielles.

L'orateur provoque un violent tumulte en rappelant la Chambre au respect des gouvernements étrangers, à propos des paroles déplacées de M. J. Roche sur la superstition monarchique des Etats voisins.

On invoque toujours, continue M. Raoul Duval, le crédit de la France; la cote de nos rentes n'est pourtant pas si élevée. Si les chemins de fer, qui ont coûté si cher, restent un capital pour l'Etat, dans l'avenir, c'est à des dépenses actuelles qu'il faut faire face. Mais ce qui est certain, c'est qu'en réunissant les budgets de l'Etat, des communes, des départements, nous arrivons à payer un total de cinq milliards.

En parcourant le rapport général, je trouve à chaque ministère des augmentations considérables; le seul budget des cultes est réduit, et réduit de 5 millions. Mais en comparant le budget de 1885 à celui de 1876, on constate une augmentation de 42 millions aux finances, de 5 millions à la justice, de 3 millions aux affaires étrangères, de 488 millions à la guerre, de 64 millions à la marine, de 45 millions aux colonies, de 440 millions à l'instruction publique. En avons-nous pour notre argent? Quant aux palais scolaires, ils n'ont enrichi que les entrepreneurs, du moins ceux qui sont payés; les cadres de nos régiments sont vides; la création d'un ministère de l'agriculture a eu pour unique effet de surexciter les tendances protectionnistes.

La cause du trouble n'est pas seulement dans la politique financière: elle est surtout dans l'oubli par le gouvernement de tous les engagements qu'il avait pris: dans l'accroissement des dépenses, dans les taxations douanières à outrance, dans les expéditions lointaines. Pour faire cesser le trouble, il faut changer de politique, et si le gouvernement n'en change pas, le pays se prononcera.

La séance est levée à six heures trente-cinq minutes.

Chronique générale.

Le ministre de la marine a reçu la dépêche suivante de Fou-Tchéou, 22 novembre :

« Les 13 et 14 novembre, une colonne de 400 hommes et de 2 pièces de canon de 4, commandée par le commandant Lange, a attaqué des ouvrages fortifiés récemment établis par les Chinois.

» L'ennemi a été repoussé avec des pertes sérieuses. Ses retranchements ont été démolis et ses cantonnements brûlés.

» Nous avons eu trois hommes légèrement blessés.

» COURET. »

De concert avec les bureaux du ministère de la marine, M. l'amiral Peyron prépare en ce moment les demandes de crédits qui seront nécessaires pour l'entretien, pendant le premier trimestre de 1885, de notre corps expéditionnaire au Tonkin et des forces navales qui opèrent sur les côtes de la Chine et de Madagascar.

Pour le Tonkin, les crédits s'élèveront à 40 millions, ainsi que le gouvernement l'a déclaré lui-même à la commission.

Pour Madagascar, il est probable que les crédits ne dépasseront pas 5 millions.

LA SITUATION AU TONKIN.

Le Journal des Débats publie les extraits suivants d'une lettre récemment arrivée du Tonkin :

« Impossible de sortir des places fortes : à Hanoi même, pas la moindre sécurité en dehors d'un rayon de 2 kilomètres. Les Chinois deviennent de plus en plus aguerri : ils savent actuellement se servir et de leurs canons Krupp qu'ils ont en grand nombre et de leurs fusils très-perfectionnés.

» Les bandes de pirates infestent le Delta : dès qu'un Annamite possède 500 piastres environ, il lève dans son village une bande de pirates et va piller le village voisin. Les

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

ROUGET-LE-BRACONNIER

PAR CH. SAINT-MARTIN.

PROLOGUE

LA COUR D'ASSISES D'ANGERS, LE 12 FÉVRIER 1887.

La ville d'Angers n'oubliera pas de sitôt le spectacle que présentaient les abords du Palais de Justice, le matin du 12 février 1887.

Une foule compacte et agitée se pressait sur la Place des Halles et au carrefour qui sépare la Cour d'appel et le tribunal civil.

Il y avait là des ouvriers, des bourgeois, des paysans dont le costume rappelait celui des campagnes du Baugois; il y avait aussi un grand nombre de ces femmes du peuple qu'attirent les causes célèbres et les exécutions capitales. Les enfants des rues se glissaient dans les jambes des grandes personnes et s'efforçaient d'atteindre la porte étroite de la rue Botanique qui donne accès dans la salle de la Cour d'assises.

Les agents de police et les gendarmes de service

avaient été doublés en nombre; malgré cela, ils faisaient difficilement exécuter leurs consignes et ne parvenaient pas à rétablir l'ordre. Déjà, la salle livrée au public était comble; des grappes humaines étaient suspendues aux fenêtres, et le plus petit coin était occupé; cependant, un millier de personnes restait au dehors, chacun attendant qu'un heureux hasard lui permit de pénétrer à son tour. Et c'étaient des cris, des murmures, des poussées subites, tantôt dans un sens et tantôt dans un autre, qui semblaient exciter vivement la curiosité des braves marchands et commerçants du voisinage, penchés à leurs fenêtres ou debout à leurs portes.

Que se passait-il donc ?

C'est qu'on allait juger enfin Rouget !

Rouget ! le fameux braconnier de Daumeray et de Durtal, dont on parlait depuis si longtemps ! Rouget ! qui depuis deux ans et demi, dans le pays boisé du Baugois et de La Flèche, tenait tête à la force publique et bravait la gendarmerie, la police et les trois compagnies d'infanterie de ligne envoyées à sa poursuite !

Rouget ! dont la foule avait oublié les fautes pour ne se souvenir que de ses infortunes, et qui se sentait ému de pitié pour l'homme dont elle avait fait un héros, un Manfred, un Rob-Roy !

Rouget, qui n'avait été pris que grâce à la trahison d'une femme; Rouget, dont on racontait cinquante aventures, plus singulière les unes que

les autres, et dont la vie semblait un roman inventé à plaisir !

Rouget, que l'imagination populaire ornait de qualités physiques et morales extraordinaires, et qui devait certainement, au dire des crédules, échapper à la Cour d'assises et s'enfuir de nouveau !

Rouget, enfin, dont on attendait avec anxiété, pour ce jour même, après des débats qui devaient être pleins d'intérêt, la condamnation à mort ou l'acquiescement !

Voilà pourquoi tous les oisifs de la ville d'Angers et des communes voisines étaient accourus au Palais de justice, ainsi que les braves paysans du pays où le célèbre braconnier avait vécu.

Mais ceux-ci, n'étant pas aussi lestes que les ouvriers, les femmes et les enfants de la ville, n'avaient pu entrer dans la salle, et restaient dehors, calmes et tranquilles, appuyés sur leurs longs bâtons, et parfaitement déterminés à rester là jusqu'à ce que le résultat définitif fût connu.

Combien, parmi cette foule, avaient à se reprocher les mêmes fautes que Rouget, et n'auraient pu donner les mêmes excuses ! Combien avaient chassé la nuit avec le fameux braconnier, et lui avaient donné un asile et du pain !

Il n'y avait pas à s'y tromper; la foule était en grande majorité sympathique à Rouget; on voyait, d'ailleurs, sur tous les murs de la ville, une inscrip-

tion à l'encre rouge, qui est restée apparente plus de dix ans après :

Grâce pour Rouget !

L'esprit français est ainsi fait : il prend toujours parti pour le faible, quand il lutte vaillamment, même lorsqu'il y a derrière lui des fautes, des crimes et du sang.

C'est un mal, sans doute; mais devons-nous nous en plaindre ? N'y a-t-il pas là une marque de générosité et un signe d'indépendance qui honore un peuple ?

A l'intérieur du Palais de justice, l'agitation n'était guère moindre.

Dans la cour rectangulaire qui sépare la Chambre civile et la Cour d'assises, on voyait les avocats se promener en deux groupes : les vieux et les jeunes; dans le fond du jardin, les magistrats passaient pour aller revêtir leurs robes rouges, ou pour prendre place sur l'estrade.

Urbain, le concierge aimé de tous, allait et venait, introduisant les jurés, les personnages marquants de la ville, et même quelques dames. En a-t-il vu, des générations de stagiaires, ce fidèle serviteur de la magistrature angevine ! En a-t-il consolé après la perte d'un procès ou félicité après le triomphe ! En a-t-il vu débiter timidement et arriver plus tard aux plus hauts postes !

Aussi l'appréciation d'Urbain est-elle prise au

mandarins officiellement reconnus ont également à leur solde des bandes qu'ils entretiennent et dont ils partagent les bénéfices.

» Nous ne serons pas jetés à la mer, car nous tiendrons toujours dans les places fortes; mais LA MOINDRE EXPÉDITION SÉRIEUSE EST IMPOSSIBLE: on aura de temps à autre quelques succès partiels comme ceux du général de Négrier, mais on ne peut rien attendre de plus, à moins de renforts très-considérables.

» Avec cela des fatigues inouïes, les maladies qui déciment.

» LA LÉGION ÉTRANGÈRE MERVEILLEUSE, l'infanterie de marine très-bien commandée et très-brave, les turcos sans consistance: au fond, de bonnes troupes prises en bloc, mais enserrées par UN ENNEMI TROP NOMBREUX. »

Jamais la situation n'a été plus complètement résumée en moins de mots.

L'Événement, le Voltaire, le Matin et autres nous menaçaient très-mystérieusement de révélations accablantes pour l'honneur militaire de M. le Comte de Paris. Il y avait, paraît-il, une lettre d'un général américain, lettre terrible, dont le *Moniteur universel* et tous les journaux monarchiques demandèrent aussitôt la publication immédiate. On nous la fit longtemps attendre. Nous savons pourquoi maintenant que nous l'avons lue dans le *Voltaire*. Elle est datée de Philadelphie en novembre 1883 et revient par Vienne. Un monsieur Carrol Tevis y raconte de prétendus faits matériellement inadmissibles qu'il dit tenir de l'aide-de-camp qu'il ne nomme pas, d'un général qui est mort.

Bonne et prompt justice sera faite de cette niaise calomnie.

L'AFFAIRE DEMANGEAT-TRÉMONTELS.

Le procès en cour d'assises que M. André de Tremontels vient d'intenter à M. Demangeat ne se déroulera pas, paraît-il, à Paris, mais à Rodez, où MM. de Tremontels et Demangeat ont successivement été préfets.

En effet, en vertu de la loi sur la presse, on peut poursuivre un journal partout où il est mis en vente.

Les habitués du Palais perdront là une audience intéressante.

La police de Lyon vient de saisir à la gare Saint-Paul 115 kilog. de poudre de mine.

Le colis avait été consigné au chemin de fer comme caisse d'épicerie.

L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889.

Il se confirme que c'est l'emplacement du Champ-de-Mars, y compris le Palais de l'Industrie, qui sera choisi pour l'Exposition du centenaire. C'est, en outre, Vincennes qui servirait de terrain aux expériences agricoles; ces expériences auraient lieu à certains jours de la semaine, et les billets

d'entrée à l'Exposition donneraient droit en même temps à l'entrée sur ce terrain réservé.

Les comptes de l'Exposition universelle de 1878 viennent d'être arrêtés. Bien qu'il reste encore quelques affaires litigieuses à terminer, on peut regarder les chiffres suivants comme à peu près définitifs:

Les dépenses totales, qui avaient été évaluées à l'origine à 35,343,000 fr., ont monté à 55,343,474 fr. Le dernier payement a été fait le 30 septembre 1884.

Les recettes totales avaient été estimées à 25,233,000 fr. Elles n'ont pas dépassé 23 millions 685,197 fr.

Ainsi, l'excédent des dépenses sur les recettes, qu'on avait primitivement évalué à 40,078,000 fr., est parvenu à 34,058,277 francs.

Un crédit de 40 millions ayant été ouvert déjà, sur l'exercice 1878, par la loi de finances du 30 mars 1878, la différence restant à couvrir ressort à 24,658,277 fr.

Un projet de loi qui vient d'être distribué à la Chambre propose d'imputer cette différence sur l'avance de 80 millions faite à l'État par la Banque de France.

Une correspondance de Bourges nous apprend que les établissements métallurgiques du Berry sont dans une situation déplorable. La fonderie de canons de Bourges a dû renvoyer un certain nombre d'ouvriers. La misère est grande, et voilà que, pour la deuxième fois, la classe laborieuse met le gouvernement en demeure d'aviser. Une réunion des ouvriers sans travail vient d'avoir lieu, et les propositions suivantes ont été adoptées par l'assemblée:

« 1° Mise en demeure à la municipalité de faire commencer immédiatement les travaux du boulevard de l'Industrie et autres, suivant l'intensité de la crise, par voie d'économie et en régie simple; 2° Un règlement sera rédigé par une commission composée d'un nombre déterminé de conseillers, d'ouvriers et de conducteurs des ponts et chaussées, pour fixer les tarifs du prix des journées et d'œuvre à la tâche, heures de travail, etc.; 3° A défaut par la municipalité de satisfaire à la présente mise en demeure dans un délai de huit jours, cette demande sera présentée à M. le préfet pour qu'il puisse y donner d'office la suite qu'elle comporte. La réunion a ensuite émis le vœu que les ouvriers renvoyés soient réintégrés dans les établissements militaires et que le gouvernement soit mis en demeure de tenir ses engagements envers la ville relativement aux travaux de campement. »

On écrit de Bayonne:

« Les nouvelles les plus alarmantes nous parviennent de certaines communes du pays basque et particulièrement du canton de Labastide-Clairance, au sujet de l'émigration en masse de nos compatriotes vers l'Amérique. Les départs, isolés jusqu'à pré-

sent, se produisent aujourd'hui par bandes nombreuses, constituées la plupart du temps par des familles entières. Ce ne sont plus les cadets de famille, les domestiques journaliers qui s'embarquent pour chercher fortune sous d'autres climats, mais des propriétaires qui amènent leur famille, abandonnant leur *sol natal*, leur *foyer*, renonçant ainsi de fait à tout espoir de retour. Si ce mouvement continue en s'accroissant, comme cela est à craindre, on cite des communes qui perdront les deux tiers, jusqu'aux trois quarts de leurs habitants.

» Pour qu'un si grand nombre de paysans de nos campagnes prennent une détermination si radicale, il faut que les difficultés de la vie soient devenues bien grandes pour eux.

» En effet, les mêmes causes générales qui agissent aujourd'hui en France sur la population agricole se font sentir plus impérieusement que partout ailleurs sur nos laboureurs.

» Les impôts, en devenant d'année en année plus écrasants, drainent anuellement plus de trois milliards qui sortent en grande partie de la poche de l'agriculteur. Un fait à noter en passant: l'or monnayé a complètement disparu de la campagne. Le louis d'or, qui était la monnaie courante il y a quelques années dans les transactions faites sur nos marchés, est remplacé aujourd'hui par l'écu de cinq francs en argent. Aussi le paysan ne manque-t-il pas de le remarquer et de le dire.

» Les mauvaises récoltes, mais surtout l'obligation de réaliser à perte leur grain, sont encore une cause de ruine pour nos laboureurs. »

LES DÉCORATIONS A L'OCCASION DU CHOLÉRA.

On lit dans la *France militaire*:

« Le 4 novembre a eu lieu, ainsi que nous l'avons annoncé précédemment, dans la cour de l'hôpital militaire de Marseille, avec un grand cérémonial, la remise des décorations accordées au personnel de cet établissement, à l'occasion de l'épidémie cholérique qui a sévi l'été dernier.

» La réception a été faite par le général de Colomb, commandant le 45^e corps d'armée. Tous les généraux, les intendants et tous les chefs de corps ou de service avaient été convoqués.

» La 45^e section d'infirmiers militaires, qui venait précisément de recevoir ses réservistes, était en armes et occupait deux côtés de la cour, formant potence. La musique du 40^e de ligne y assistait.

» Le général en chef a d'abord remis la décoration d'officier de la Légion d'Honneur à M. Accarias, médecin principal de 2^e classe, et la médaille militaire au sergent Bonot, concierge. M^{me} de Saint-Julien de Cahuzac, supérieure des Filles de charité de l'ordre de Saint-Vincent-de-Paul, qui attendait en arrière, entourée de toute la communauté, s'est ensuite avancée devant le front de bataille.

— Aoh! pensa-t-il en lui-même, décidément les Anglais sont très-fermement remarquables, véritablement, aoh! très-fermement intelligents.

Et satisfait du bon tour qu'il avait joué aux agents français, le fils d'Albion jeta les yeux autour de lui.

La salle était comble. Il y avait autant de monde à l'intérieur qu'à l'extérieur. Chacun se tenait comme il pouvait, assis, debout, accroupi, suspendu à une fenêtre, à cheval sur les balustrades, et les huissiers avaient beau crier: Silence! silence! c'était un bruit assourdissant.

Au même instant, on entendit de grands cris sur la place.

C'était la voiture cellulaire qui arrivait, environnée de gendarmes.

L'accusé sortit. C'est à peine si on put le voir au milieu de ses gardiens. Mais ses partisans n'en crièrent pas moins:

— Rouget! c'est Rouget! Grâce pour Rouget!

Il y eut quelques sifflets, çà et là, mais la foule protesta énergiquement:

— Respect à l'accusé! Grâce pour Rouget! Vive le braconnier!

(A suivre.)

CH. SAINT-MARTIN.

» Le général de Colomb a prononcé la formule de réception et a donné l'accolade à M^{me} de Saint-Julien, en lui baisant la main, a remis la décoration, qui a été attachée par la suivante, puis s'est exprimé en ces termes:

« Je suis heureux de vous remettre cette décoration en reconnaissance des services que vous avez rendus à l'armée, des soins que vous avez prodigués à nos soldats pendant votre longue carrière.

» Je suis heureux également de rendre hommage, en votre personne, au zèle, au dévouement, à l'abnégation de l'ordre tout entier de Saint-Vincent-de-Paul. »

» Le ban ayant été fermé, la musique du 40^e a joué un des meilleurs morceaux de son répertoire, pendant que le récipiendaire recevait les félicitations des personnes présentes. »

BULLETTIN FINANCIER.

Paris, 22 novembre.
L'amélioration continue, le broit court que l'amiral Courbet aurait remporté une victoire à Kelung. Le 3 0/0 cote 78.80, l'amortissable 80.35, le 4 1/2 108.40.

L'Italien suit les rentes et est demandé à 97.30. La Banque de France fait 5,200. L'action du Crédit Foncier est ferme à 1,307.50. La même activité règne sur le marché des Obligations Foncières et Communales. Les Communales n'ont rien perdu de leur fermeté à 441 fr. La Banque de Paris s'échange à 720.

La Banque d'Escompte à 521.25, la Société Générale à 452.50, le Crédit Industriel et Commercial à 676.25. Le Suez oscille entre 1,900 et 1,905 francs. Les recettes du transit d'hier se sont élevées à 140,000 fr., contre 180,000 en 1883.

Banque Ottomane 594, Turc 8.27 1/2, Egypte 320, Méridionaux 668.75.

Les Consolidés restent comme hier à 100 15/16. Les chemins sont demandés: le Nord à 1,650, le Lyon à 1,238.75, l'Orléans à 1,320, le Midi à 1,160, l'Est à 767.50, l'Ouest à 827.50.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Concert de l'Harmonie Saumuroise.

L'Harmonie Saumuroise a donné hier, de deux heures à trois heures et demie, sur la place de la Bilange, à l'occasion de la Sainte-Cécile, son second concert public. La précision, l'ensemble, le brio que les exécutants ont apporté dans les divers morceaux de leur programme ont été appréciés par l'auditoire, qui a manifesté, dès le début, de véritables sentiments de sympathie.

Malgré la température un peu froide, l'assistance était fort nombreuse, et tous les morceaux ont été attentivement écoutés. Parmi les plus goûtés, citons la fantaisie sur *Lucie*, où un solo de basse a été fort bien exécuté.

Le piston solo, M. Paul Perare, a fait valoir, dans le thème varié de Rode, et dans différents soli, des qualités remarquables.

Le *Rossignol* a été pour la petite fête, M. Coulon, l'occasion d'un succès marqué.

N'oublions pas la mosaïque sur la *Fille du Régiment*, avec le solo de saxophone très-brillamment enlevé.

M. Chevreau peut donc être fier de son œuvre. Avec de pareils artistes et une aussi sérieuse direction, il n'est pas douteux que l'Harmonie Saumuroise ne prenne de profondes racines; les éléments qui la composent se distinguent par la stabilité, la maturité et un amour sérieux de l'art musical. Joignons à ces éminentes qualités le désir de bien faire et de répondre à l'attente de leurs concitoyens, et on ne pourra nier qu'un avenir brillant ne soit assuré à cette société de création récente.

Après le concert, les exécutants se sont dirigés, en jouant un pas redoublé, vers le café de la Renaissance, où ils ont pu se réchauffer aux vapeurs d'un punch qui les attendait. Le soir, pour compléter la fête de leur patronne, sainte Cécile, ils se sont réunis à l'hôtel de Londres dans un banquet fraternel, pendant lequel l'harmonie la plus franche et la gaieté la plus cordiale n'ont cessé de régner.

ACCIDENT DU PONT DU CHEMIN DE FER.

Un accident, qui aurait pu avoir des suites terribles, a jeté samedi soir, vers 3 heures, la panique au pont du chemin de fer pour le raccordement des gares de Saumur.

Des crochets en fer soutenant l'échafau-

Palais. Quand on débute, on l'appelle timidement monsieur Urbain; mais sitôt qu'on a vu le feu et qu'on a pris courage, on dit Urbain, tout court; alors, on est posé.

A dix heures, les jurés commencèrent à entrer dans la cour, avec une solennité qui montrait qu'ils avaient conscience de la gravité de leur mission. Ils défilaient par petits groupes, montaient les marches du perron et allaient droit au petit escalier intérieur qui conduisait à la Cour d'assises.

Un fils d'Albion, se rendant à Nice, était descendu la veille à l'hôtel d'Anjou. Il se promenait en attendant l'heure fixée pour son départ, mais, en arrivant sur la place des Halles, voyant cette foule, ces gendarmes, ces agents de police, il voulut savoir ce qui se passait.

Il s'adressa à une brave cuisinière qui tenait deux énormes paniers de provisions, et oubliait, elle aussi, d'aller faire sa cuisine:

— Aoh! dit-il, pouvez-vous me dire pourquoi on fait cet affreux tapage?

La cuisinière, étonnée, regarda ce grand gaillard à l'accent étranger, aux favoris blonds tirant légèrement sur le rouge, et, se mettant à rire, lui répondit:

— Mais vous ne savez donc rien?

— Nô! je suis pas de Angers, je suis de Angleterre.

— Vous ne savez pas qu'on va juger Rouget, le

grand braconnier de Baugé?

— Nô! On va le juger tout de suite?

— Mais oui, tout de suite, après qu'on aura entendu les témoins et son avocat. Il paraît, heureusement, que c'est un bon. Ah! ce sera bien curieux. Rouget, voyez-vous, monsieur, c'est un bien digne homme; dam! parce qu'il a tué quelques lapins et tiré sur des gendarmes, on veut lui couper la tête. Mais, voyez-vous, monsieur, c'est une trahison, et puis, il paraît qu'il ne le faisait que pour se défendre... Ah! monsieur, que cela va être curieux, et que je voudrais bien aller là-bas, dans la salle, au lieu d'aller faire mon omelette!

L'Anglais n'écoutait plus la brave fille: il se disait qu'il avait du loisir et qu'il ne pouvait mieux occuper son temps qu'en allant voir juger un beau procès criminel.

Il prit aussitôt son parti, gravit le perron et avisa deux ou trois jurés qui montaient à la salle d'audience, et se mit tranquillement à leur suite en affectant un air dégagé. La ruse réussit parfaitement. Les huissiers et les agents prirent pour un juré ou pour un magistrat ce grand et solennel porteur de favoris blonds; toutes les portes s'ouvrirent, et notre Anglais pénétra dans la salle sans difficulté. Il aperçut aussitôt un banc sur lequel on pouvait encore placer une personne et se hâta de s'asseoir presque sur les genoux de ses voisins étonnés.

du sommet de la cage se sont rompus, et les ouvriers qui le montaient ont été précipités d'une hauteur de sept à huit mètres, avec les barres de fer, poutrelles, etc., qui chargeaient ce plancher.

Une autre équipe de travailleurs était au-dessous sur le tablier métallique. Pendant un instant, ce fut un pêle-mêle général de charpentiers, de fer, d'hommes confondus. Des cris sinistres s'échappaient de cet amas confus, et bientôt on put constater que le mal, bien que grave, était moindre cependant qu'on aurait pu le redouter. Tous les ouvriers et les chefs de chantier se sont portés au secours de leurs camarades, et sept blessés ont été relevés.

M. le docteur Bontemps, médecin du chantier Cail, a été appelé aussitôt et a été heureux de constater que l'état des blessés ne donnait aucune crainte pour leurs jours. Après leur avoir donné les premiers soins, il a fait transporter à l'hôpital les nommés :

Devoulet, 32 ans, veuf, blessure à la tête par une poutre en fer ;
Barret, 34 ans, lèvres et menton fendus ;
Martens, 23 ans, contusions à la cuisse ;
Lecail, 37 ans, fracture de côtes, contusions à la jambe.

Les trois autres ont reçu des contusions légères qui n'ont point nécessité leur transport à l'hospice.

THÉÂTRE DE SAUMUR.

Tournée artistique. — On nous annonce, pour lundi 4^e décembre, une seule représentation extraordinaire (sous la direction artistique de M^{me} Méa, du théâtre de l'Odéon, et de M. A. Delétraz, directeur-administrateur) de l'immense succès actuel de la Comédie-Française, *les Pattes de Mouche*, comédie en 3 actes, de M. Victorien Sardou, avec le concours de : M^{lle} Wilson, de la Porte-Saint-Martin ; M. P. Esquier, du Gymnase ; M. Howey, du Vaudeville ; M. Guimier, de la Gaîté, et autres artistes des principaux théâtres de Paris.

Le spectacle commencera par *Gringoire*, pièce en 4 actes, de M. Théodore de Banville.

LE PHYLLOXÈRE.

Par arrêté, en date du 15 novembre 1884, M. le préfet de Maine-et-Loire a déclaré phylloxérées les communes de Chavagnes-les-Eaux (arrondissement d'Angers), et de Concourson (arrondissement de Saumur).

M. l'abbé Royer, prêtre habitué de la paroisse de Vivy, est mort le 13 novembre, âgé de 82 ans. Après avoir été missionnaire de la Congrégation de Picpus, il avait occupé le vicariat de Vivy, dont il fut le premier titulaire.

ANGERS.

Hier dimanche, 23 novembre, à l'occasion de la Sainte-Cécile, il y a eu messe de midi en musique, exécutée par la Fanfare du marquis de Foucault, en l'église cathédrale de

Saint-Maurice, avec le concours de M. M. Neveu et Grandville.

M. Grandville a chanté l'*Ave Maria* de Cherubini, et M. Neveu, l'*O salutaris* de Mozart.

On lit dans la *Revue des Postes et Télégraphes* :

« Le 20 octobre dernier, à onze heures du matin, 64 agents et sous-agents des Postes et des Télégraphes se sont rendus chez M. Joxé, directeur de Maine-et-Loire, admis à la retraite par limite d'âge, et lui ont offert, au nom du personnel du département, comme témoignage de sympathie, un magnifique groupe en bronze de Barbedienne : — *Quand même*, de Mercié.

» M. Joxé a immédiatement invité à dîner chez lui les 64 délégués. Plusieurs toasts ont été portés par l'inspecteur, par le receveur principal, par un facteur de ville et par un facteur rural. »

NANTES.

La municipalité de Nantes informe le public que, considérant l'épidémie cholérique comme terminée, elle ne publiera plus de bulletin.

CHEVAL ENRAGÉ. — On écrit des Aubiers (Deux-Sèvres), le 19 novembre :

« Hier, un habitant de notre commune a été mordu par son cheval, animal très-doux d'ordinaire. Un vétérinaire, appelé à visiter le cheval, l'a déclaré atteint d'hydrophobie. »

Publications de mariage.

Louis-Adolphe Monestier, peintre en bâtiment, et Joséphine Tessier, couturière, tous deux de Saumur.

Alexandre comte de Lamotte-Baracé, propriétaire (veuf), de Saint-Lambert-des-Levés, et Mathilde-Scolastique Bourzé (veuve), sans profession.

Pierre Chuche, vannier, et Augustine Michonneau, journalière, tous deux de Saumur.

Nous recommandons la *Sagou de l'Inde*, qu'on trouve à L'ÉPICERIE CENTRALE, comme le meilleur des potages ; délicat, savoureux, de digestion facile, est mis à la portée de tous par la modicité de son prix, 0,60 c. le paquet de 500 grammes pour 30 potages.

IL PLEUT, BERGÈRE

A MA MUSE.

Pourquoi veux-tu chanter encore

Un doux refrain ?

Ma muse, ta harpe sonore

Résonne en vain.

Crois-tu que la foule étrangère

S'inquiète de tes chansons ?...

Il pleut, il pleut, bergère,

Ramène tes moutons.

Ma mie, en le siècle où nous sommes,

Le plus souvent

On ne brille parmi les hommes

Que par l'argent.

Or je sais ta bourse légère

En pistoles et ducats....

Il pleut, il pleut, bergère, etc.

Tu pensais, ma pauvre follette,

Dans la candeur,

Que le doux son de la musette

Irait au cœur.

Tu nous chantais la primevère,

Le printemps et... les hennetons...

Il pleut, il pleut, bergère, etc.

Il faut, pour plaire, ma mignonne,

Crier plus fort,

Ta voix est un peu monotone,

Et l'on s'endort.

De temps en temps l'on vacillera

En ut, en sol, sur tous les tons...

Il pleut, il pleut, bergère, etc.

Ah! tu pleures, tu te désoles,

Dis-moi pourquoi ?...

Suis-je pas là... tes chansons folles

Seront pour moi.

Tu parleras ma misère,

Ma cigarette et mes croûtons...

Il pleut, il pleut, bergère,

Ramène tes moutons.

VINCENT TIMM.

AVIS

Bandages, bas varice, accoustique surdité, ceintures herniaires et ventrières, pour hommes, femmes et enfants,

Et tous les instruments orthopédiques.

Grand assortiment en tous genres et à tout prix.

Les personnes qui voudront bien honorer M. GUITTONNIÈRE, pharmacien-orthopédiste, pourront venir le visiter :

Mercredi 26 novembre, hôtel de France, chez M. NADEAU, à Montreuil-Bellay,
Et jeudi 27 novembre, hôtel de la Boule-d'Or, chez M. COMPÈRE, à Doué-la-Fontaine,
De 11 heures à 7 heures.

Les personnes qui désireraient recevoir M. GUITTONNIÈRE chez elles n'ont qu'à lui écrire à l'hôtel avant son départ.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la *Lanterne d'Arlequin* toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 6, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13; un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

Sommaire du n° 191. Profils et grimaces, choses du jour. Oraison pour la République. Un vigoureux soufflet ; Menteurs. La faillite du citoyen Cazot, premier président de la Cour de cassation. La légende de Jules Grévy l'hospitalier. M. Cazot, président de la Cour de cassation. Ferry renversé du ministère (dessins). Sur l'air du roi Dagobert (chanson).

EN VENTE

ALMANACH D'ARLEQUIN

Le plus intéressant, le plus illustré et le meilleur marché de tous les almanachs. 0 fr. 20 centimes l'exemplaire. 25 centimes franco par la poste. 16 fr. 50 le cent, franco par grande vitesse. Adresser les demandes à M. l'administrateur de la *Lanterne d'Arlequin*, 13, rue Richelieu, TOURS.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878 (CLASSE 66).

MÉDAILLE D'ARGENT

COFFRES-FORTS

M. HAFFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnus supérieurs pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Haffner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà.

Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un **bel album en chromolithographie** est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.

Théâtre de Saumur.

Association Artistique d'Angers (8^e année).
J. BRETON, administrateur.

Lundi 24 novembre 1884,

La Traviata

Grand opéra en 4 actes, traduction française de M. E. Dupré, musique de VERDI.

Distribution :

Rodolphe d'Orbel..... MM. Grandville.
Georges d'Orbel, son père.... Dechesne.
Le docteur Germon..... Pascaud.
Le baron Raynal..... Bastin.
Le vicomte de l'Etorière..... Demon.
Le marquis d'Orbigny..... Boucher.
Violetta..... M^{me} Dorian.
Clara, son amie..... Dalbret.
Annette, femme de chambre... Savigny.
Amis de Violetta et de Clara, bohémiens, malades et serviteurs.

On commencera par :

LIVRE III, CHAPITRE I^{er}

Comédie en 1 acte,

par MM. Eugène Pierron et H. Auger.

DISTRIBUTION :

Octave Dubourg..... MM. Jazon.
Edmond de Mailly..... Recurt.
Lucile..... M^{lle} Savigny.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 h. 1/2.

Marché de Saumur du 22 Novembre

Blé semence (Ph.)	15 50	Huile de noix	50 130 —
From. 1 ^{er} q. (Ph.)	15 —	Graine trèfle	50 — —
Froment (Ph.)	77 —	— lin. . .	70 — —
Halle. moy. 77	15 02	— luzerne	50 — —
Seigle	75 11	Foin (dr. c.)	780 70475
Orge	65 12	— Luzerne	780 — —
Avoine h. bar. 50	8 75	Paille	780 40445
Fèves	75 12	Amandes . . .	50 — —
Pois blancs . . .	80 35	Cire jaune . .	50 190 —
— rouges	80 28	Chanvres 1 ^{er}	— — —
Colza	65 —	— qualité (52k.500)	41 —
Chenevis	50 —	2 ^e —	38 —
Farine, culas. 157	44 —	3 ^e —	36 —

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

31 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MARIELLE

Je vis défilé les consultants en moins d'une heure. Quand ce fut à moi de passer devant le cabinet des solliciteurs, le garçon qui m'avait introduit dans la salle d'attente me fit entrer. Messieurs Bellaoul et Simcham étaient à leurs bureaux. M. Bellaoul se leva, et, m'avançant un siège, me demanda très-poliment ce qu'il pouvait pour moi. Comme sa question m'était faite en anglais, je ne savais que lui répondre. Il s'aperçut, à mon silence, qu'ignorant la langue, je ne l'avais pas compris ; il examina mon costume, mes traits, induisit d'eux que je pouvais être Français et me réitéra sa question en français.

Je commençai de mon mieux et le plus clairement possible l'histoire de Marielle, les démarches auxquelles je m'étais livré en Angleterre, leur succès.

M. Bellaoul, et de son bureau M. Simcham m'écoutèrent attentivement sans m'interrompre. Quand j'eus tout raconté, ils me prièrent de leur donner des détails plus circonstanciés de l'apparition de Maria chez nous, la nuit du naufrage présumé, et des indices plus positifs que l'on avait dû recueillir

sur la famille et la patrie de l'enfant. Je fouillai les coins et les recoins de ma mémoire, je ne pus leur donner que ceux qu'ils avaient déjà eus. Leur peu de valeur et leur nullité désappointa les solliciteurs.

La déposition constate le naufrage, la mort probable des passagers, la survivance d'un homme qu'une vareuse, des cheveux roux et un air du commun ne font pas présumer père de la petite fille, dit M. Simcham à M. Bellaoul. Mais cette déposition, bien que nette et sans contradiction apparente, ne nous lance sur aucune voie qui nous permette d'entreprendre des recherches sérieuses.

— L'enfant parlait l'anglais, l'italien, le français; elle est blonde, jolie, hasarda M. Bellaoul.

— Dans les quatre ans, ajoutai-je.

— La plupart des enfants sont blonds et jolis, fit observer M. Simcham.

— Mais ils ne parlent pas quatre langues, lui répartit son associé.

— Ce pouvait être la fille d'un pilote, d'un simple pilote.

Monsieur Bellaoul hecha la tête en signe d'assentiment.

— Les filles de pilote n'ont pas coutume d'être habillées comme l'était cette petite, dis-je aux solliciteurs.

— Comment était-elle habillée ? Vous avez omis de nous le dire, s'écria M. Bellaoul.

Je lui détaillai minutieusement la toilette de Marielle.

— Si vous aviez seulement un ruban, un bout de ruban à nous montrer, dit M. Simcham.

— J'ai plus qu'un bout de ruban, j'ai la petite robe, les souliers, la ceinture, les boucles d'oreilles, le collier et le portrait.

— Sur vous ! exclamèrent les solliciteurs.

— Sur moi.

— Faites-les voir ! pressèrent-ils.

J'écartai le pan de mon manteau que j'avais croisé sur mes genoux, et je retirai de la boîte de fer passée à mon bras la petite robe, le collier, les boucles d'oreilles, les souliers, la ceinture bleue et le portrait que j'exhibai aux solliciteurs.

Les deux associés s'emparèrent de ces objets, qu'ils examinèrent longuement dans l'embrasure de la fenêtre qui éclairait leur bureau.

— Ceci change la thèse, Simcham, dit Monsieur Bellaoul, nous tenons enfin un fil conducteur, un jalon sur lequel nous pouvons avec quelque raison appuyer le levier de l'hypothèse.

— Appuyez-le, Bellaoul, appuyez-le, engagea vivement M. Simcham. Soulevez-le même ; si vous en avez la science. Mais à vous seul, à vous seul, cher associé et ami, car pour moi la reconstruction du mastodonte sur un fragment de mâchoire est un miracle peu compliqué en comparaison de celui que vous projetez de faire ; je ne vois dans ces vête-

ments, ces bijoux et ce portrait aucun fil conducteur guidant l'induction vers une déduction logique des faits tels qu'ils ont dû précéder, amener et suivre l'événement.

— Heup ! heup ! fit M. Bellaoul, miracle, non, non, positivement non ; rien de plus clair. Voyez cette étoffe, Simcham, touchez-la, elle est fine, souple, coûteuse, brodée au-dessus de l'ourlet, au corsage et aux manches. Il n'y a guère qu'un enfant très-riche qui porte des robes de ce prix. Regardez ensuite le portrait, vous vous convaincrez que la petite, outre qu'elle est riche, est noble ou appartient à une des hautes classes de la société. Jamais une fille de pilote, jamais fille de petit bourgeois, les vêtiriez-vous de velours, n'accuseront la distinction native, la grâce naturelle de cette jolie petite créature. La pose de tête, la mignarde attitude du corps dénotent la race, ces bichonnages de toilette, ces cheveux frisés, l'enfant gâtée que des parents idolâtres font plus qu'aimer, qu'ils adorent et se complaisent à parer de toutes les superfluités du luxe.

— J'approuve ces déductions relativement à la position sociale et à la fortune, dit M. Simcham.

(A suivre.)

AUGUSTA COUPEY.

TOURNÉE COMMERCIALE

DES

GRANDS MAGASINS GÉNÉRAUX

DES NOUVEAUTÉS FRANÇAISES ET DE PARIS

Installation provisoire, RUE D'ORLÉANS, salle des Ventes Publiques

SAUMUR

Nous croyons devoir annoncer au public, qu'en raison de son importance, notre Maison vient d'être chargée, par une réunion d'INDUSTRIELS FRANÇAIS, de l'écoulement d'une grande partie de leurs produits.

En conséquence, à partir d'aujourd'hui et jours suivants, il sera fait une vente au détail et à l'amiable, SOUS LA SURVEILLANCE DE M. GAZAVE, administrateur-délégué; afin d'éviter toute confusion, les NOUVEAUX PRIX DE VENTE seront marqués à l'encre rouge.

NOUS DONNONS CI-DESSOUS UN APERÇU DE QUELQUES PRIX DE FABRIQUE :

VALEUR	VENDU	VALEUR	VENDU	VALEUR	VENDU	VALEUR	VENDU	
Mouchoir ourlet, à vignette.....	» f. 25	» f. 05	Mérimos noir, pur laine, grande larg.	2 f. 25	1 f. 45	Roubaix par laine, grande largeur...	2 f. 25	1 f. 45
Mouchoir — initiales brodées...	» 40	» 10	Cachemire — — — — —	2 50	1 75	Velours ciselé, toutes nuances.....	4 50	2 95
Serviette de toilette, nid d'abeille...	» 40	» 10	Flanelle pure laine, décatie.....	1 50	» 95	Flanelle de Mouy, grande largeur...	4 75	2 75
Torchon essuie-main, fil... le mètre	» 45	» 20	Flanelle — incontractible...	2 25	1 45	Bandes fourrures, garnit. de vètem..	» 80	» 35
Calicot Shirting, sans apprêt —	» 45	» 25	Flanelle — ponceau.....	2 50	1 45	Manchons pour enfants.....	2 75	1 45
Mousseline brodée, p. rideaux —	» 35	» 15	Drap Melton, largeur 130.....	4 75	2 90	Manchons Zibelinette, grande pers..	3 50	1 95
Guipure Franç. p. rideaux —	» 50	» 25	Drap pur laine, façonné.....	12 »	6 90	Manchons Castor des Indes.....	8 50	4 90
Nappes fil, encadrées.....	2 50	1 65	Drap, pour complet, homme.....	8 50	4 90	Manchons Marmotte.....	12 »	6 90
Toile fil, pour chemises, 80 cent....	» 85	» 55	Drap pur laine, chevillote.....	7 50	3 90	Pelerine Zibelinette.....	25 »	12 75
Toile fil, pour drap de lit, le mètre..	1 10	» 70	Gros grain, tout soie.....	4 75	2 25	Pelerine Castor des Indes.....	40 »	19 50
Toile fil, sans cout., p. drap de maître	3 50	2 45	Satin de Lyon, extra.....	5 50	2 90	Boas, assortis à toute parure.....	Prix	assortis
Œil de perdrix, pour linges.....	» 95	» 55	Brocart double, face tout soie.....	9 50	5 90	Chancellières, bordure renard.....	9 50	5 90
Service de table, 12 couverts, extra.	30 »	17 75	Fantaisie nouveauté, pour robes....	» 50	» 25	Descente de lit, chèvre du Liban....	35 »	19 75
Mérimos noir, pur laine.....	1 75	1 10	Fantaisie écossaise, grande largeur..	1 50	» 95	Croisé cachemire, pour tentures...	» 75	» 35
						Lampas broché, largeur 1 mètre 30.	3 f. 50	1 f. 75
						Tapis de table broché.....	3 - 45	1 95
						Couverture blanche, tricot.....	6 50	3 90
						Couvrepiéd, piqué-ouaté.....	8 50	4 90
						Descente de lit, moquette fleurs...	5 50	2 95
						Tapis, passage escalier.....	» 90	» 45
						Moquette tapis, largeur 68 cent....	3 50	1 75
						Carpette feutre, long. 2.20 larg. 1.80	12 »	5 90
						Carpette moquette, long. 2 larg. 1.40	22 »	12 95
						Couverture voyage, double face....	19 »	9 75
						Carpette moquette, 2 mètre sur 3...	55 »	39 »
						Tapis arabe, authentique.....	80 »	35 »
						Tapis Daghestan.....	220 fr.	130 fr.
						Couvertures fourrures, p. voitures..	70 »	49 »

Choix considérable de Blancs, fil et coton, Lainages pour Robes, Soieries, Fourrures, Tissus de style pour Meubles, Draperie, Mérimos

Nous engageons les amateurs et connaisseurs à visiter notre splendide choix de tapis Arabes et d'Orient.

RÈGLEMENT DE LA VENTE :

La vente aux marchands a lieu de 8 à 9 heures du matin; les magasins sont fermés de midi à 1 heure.

NOTA. — Toute personne qui en fera la demande à la caisse, recevra un Bon pour être donné aux pauvres, contre lequel il leur sera distribué un objet nécessaire à leur toilette.

Étude de M^e CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le mardi 25 novembre 1884, à midi.

A Saumur, rue de la Comédie, 23, Ancienne maison Picherit-voisin,

D'un NOMBRE CONSIDÉRABLE D'OUVRAGES (linguistique, science, histoire, géographie et littérature), dépendant de la succession de M. Auguste CHOLLET, ancien clerc d'avoué.

Il sera vendu notamment :

Dictionnaire d'histoire, géographie, biographie, mythologie, de Grégoire, la Loire historique de Touchard La-fosse, Histoire de Paris, par Dolauze, Œuvres complètes de Walter Scott, les Races humaines de Figuier, Recherches historiques de Bodin, Œuvres complètes de Volney, les Mystères du Peuple, par Eugène Sue, l'Art national, précis de géographie universelle, par Malte Brun;

Grammaires et dictionnaires arabes, bretons, anglais, hébreux, russes, et quantité d'autres ouvrages rares et curieux.

On paiera comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, (892) CH. MILLION.

A AFFERMER A TITRE DE FERME

Pour la Toussaint 1885

1^{ent}. LA FERME DE COURBETTE, située à Courbette, commune d'Allonnes, exploitée par le sieur Joseph Méchine;

2^{ent}. LA FERME DE LA CARPENTERIE, située à Courbette, commune d'Allonnes, exploitée par le sieur Auguste Fournier.

S'adresser à M. LE HOUX, à Courbette. (842)

Étude de M^e TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Bellay.

A VENDRE

JOLIE

Maison de plaisance

AVEC JARDIN

Nouvellement construite,

Comprenant: quatre chambres à coucher, salle à manger, salon, cuisine, un grand cabinet de toilette et deux autres;

Écurie pour un cheval, remise, citerne, puits avec pompe, deux grandes caves, pressoir, basse-cour.

Cette maison est située à la Salle, commune de Montreuil-Bellay, à mi-côte de la rivière le Thouet, et joint le parc de M. Palustre.

Prix: 9,000 francs.

Facilités de paiements.

S'adresser à M^e TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Bellay. (871)

A LOUER

PRÉSENTEMENT

UNE MAISON

Située à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, 13,

Comprenant 11 pièces: salon, chambres à feu, cabinets, cuisine, décharge;

Cour, cave en roc, jardin clos de murs.

S'adresser à M. DÉZÉ, libraire, rue Saint-Jean, Saumur. (467)

A VENDRE

D'OCCASION,

Un très-bon Piano

Prix 200 fr.

S'adresser rue de la Croix-Verte, n° 55. (894)

A VENDRE

BRANCHES D'ÉTAUSSES

Essence de saules, fresnes et ormeaux

Dans la prairie de Presle, à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

S'adresser à M. BOUVET-LADUBAY, au château de Moc-Baril. (459)

A VENDRE

Voiture de voyageur de commerce

En très-bon état.

S'adresser au bureau du journal.

AUX ÉLÉGANTS

CHEMISERIE MODÈLE

M. MONTEL

43, rue du Portail-Louis, 43.

La maison se charge des RÉPARATIONS.

AVIS

L'Usine à Gaz de Saumur se charge de faire toutes installations et fournitures d'appareils d'éclairage et de chauffage par le gaz, moyennant une location mensuelle, variant de 0 fr. 25 à 2 fr., suivant l'importance des objets loués, non compris le compteur. (732)

FUMIER

ON DEMANDE à acheter le fumier de 3 ou 4 chevaux à l'année.

S'adresser au bureau du journal.

Crédit à tout le Monde

PAR

L'ÉPARGNE POPULAIRE

Maison de Vente à Crédit par Abonnement

ADMINISTRATION ET MAGASINS

3 et 5, Rue Plantagenet. — DEPOT, 4, Place Cupif,

ANGERS

SUCCURSALE, 87, rue d'ORLÉANS,

SAUMUR

Pharmacie NORMANDINE

11 et 13, rue Saint-Jean,

SAUMUR

Au moment où on cherche à assainir le plus possible les habitations, et à se préserver des miasmes, il n'est pas inutile de rappeler le prix des principaux désinfectants, afin qu'on puisse les employer largement.

Chlorure de chaux, le kilo. 0,80 c.

Sulfate de fer, — 0,50 c.

Acide phénique liquide, le litre. 2,50 c.

Phénol sodique, le flacon. 0,75 c.

Diminution sensible sur les prix ci-dessus par quantités.

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS

Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

LA VELOUTINE

EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth

PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU

Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur,